

# BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

Lieu : Rectorat  
Date : BDS-250303  
Heure : 13 h

[www.umoncton.ca/gouvernance/BDS](http://www.umoncton.ca/gouvernance/BDS)

## MEMBRES DU COMITÉ – Tableau des présences

### Présences

Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier  
Hélène Albert, professeure  
Claudine Auger, professeure  
Francis Bourgoïn, étudiant  
Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale  
Lacina Coulibaly, professeur  
Dr Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier  
Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

### Invités

Janice Comeau, secrétaire d'assemblée  
Matthieu LeBlanc, président d'assemblée

---

#### 1. Ouverture de la réunion.

La réunion commence à 13 h.

#### 2. Correspondance

- Correspondance de Jean-Paul Bourque du 26 février 2025 qui propose à l'Université de Moncton de renommer l'institution Université Antonine-Maillet. Cette correspondance sera partagée avec les membres du Sénat académique.



## 6. Résultats du sondage – Disponibilités des membres à la réunion du SAC-250619

La secrétaire générale rappelle que la participation à la réunion du Sénat académique en juin 2024 frôlait le quorum (22 membres) et que la situation était plutôt ennuyante au niveau de la préparation. Puisqu'il est prévu que la réunion de juin 2025 sera en présentiel (en conséquence, entraîne des dépenses), un sondage a été fait auprès des membres afin de connaître leur intention d'y participer ou pas. Vingt-quatre personnes ont répondu au sondage. Sur ce nombre, 71 % prévoient participer, alors que 29 % ne le prévoient pas. Ce sondage ne permet pas de tirer la conclusion que le quorum serait atteint lors de la réunion du 19 juin 2025.

Par ailleurs, on note que les gens préfèrent une réunion en présentiel plutôt qu'en virtuel.

Après discussion, le BDS décide qu'un sondage sera fait séance tenante lors de la prochaine réunion du Sénat académique. Ainsi le « n » sera plus élevé et il sera plus facile de prendre une décision éclairée.

**Suivi : SG**

## 7. Suivi du SAC-250207 – Calendrier des réunions du Sénat académique et de ses comités pour 2025-2026

Le BDS discute du calendrier des réunions du Sénat académique et de ses comités pour l'année 2025-2026. On rappelle que le calendrier a été adopté, toutefois le Sénat académique souhaite que le BDS examine le nombre de réunions.

Les membres soulèvent divers points :

- La réforme des comités du Sénat académique entraîne un nombre plus élevé de réunions. Pour l'année 2025-2026, on compte 67 réunions en plus de celles du Comité des grades honorifiques (4), du CAP (1 à 3) et du CLF (6).
- Les réunions sont surtout à distance alors que les gens préfèrent les réunions en présentiel. Les réunions en présentiel sont plus conviviales et plaisantes.
- Il y a un risque que les réunions à distance fassent en sorte que l'engagement se perde au fil du temps. Il y a un risque que les gens travaillent sur autre chose pendant la réunion. La qualité pourrait s'effriter.
- L'objectif de la réforme des comités était d'améliorer la rapidité du traitement des dossiers. L'ajout de cinq réunions du Sénat académique augmente la rapidité dans la prise de décisions.
- Nombreuses universités ont des réunions du Sénat académique mensuellement. Des réunions plus courtes sont intéressantes.

- Le Comité d'assurance de la qualité (CAQ) est un bel ajout.
- La réforme des comités a un impact sur la représentation étudiante. Les personnes étudiantes estiment qu'il y a un effet d'écran et de camouflage de leur voix du fait qu'il y a plus de réunions (voir le point 8 à ce sujet) et plus de membres.
- Le fait que les sénateurs-étudiants ne sont pas membres des comités du Sénat (à l'exception de certains), le flux de la voix étudiante perd de son pouvoir.

Le recteur rappelle qu'une évaluation de la réforme des comités aura lieu cet automne. Sur ce point, il suggère qu'un groupe de travail soit mis sur pied. Ce point sera placé à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Sénat académique.

Au sujet du calendrier en tant que tel, il est proposé que l'on respecte la proposition pour les mois d'août à décembre 2025. Une révision du calendrier pour les mois de janvier à juin 2026 se fera au cours des prochains mois à la lumière de l'évaluation.

## 8. Demande d'ajout au projet d'ordre du jour de la réunion du SAC-250307

Le BDS passe en revue une correspondance du 27 février 2025 du président de la FÉCUM, Alexandre Levesque, au sujet d'une déclaration pour une gouvernance universitaire inclusive et la reconnaissance des perspectives étudiantes.

M. Bourgoin explique que les membres étudiants du Sénat académique considèrent que leurs points de vue ne sont pas pris en compte dans les décisions finales. Il fait état d'une récente décision du Sénat académique par rapport à un règlement académique. M. Bourgoin soulève les points suivants :

- Il y a une perte totale de confiance envers les instances du Sénat académique.
- Le Sénat académique ne veut pas considérer la voix des personnes étudiantes.
- L'exemple de l'adoption d'un passage du règlement 8.8 des règlements académiques démontre que la voix étudiante (alors que le règlement touche les personnes étudiantes) n'a pas été écoutée, entendue ou respectée.

M. Bourgoin présente la déclaration. Il indique que les personnes étudiantes devraient recevoir une formation de base, à savoir comment prendre la parole dans les instances, comment se préparer pour les réunions, comment se faire entendre, etc.

Le recteur suggère que l'on mette en place un groupe de travail qui se penchera non seulement sur les éléments de la déclaration, mais sur les pratiques des autres universités. Pour formaliser le tout, le BDS propose qu'un groupe de travail soit mis sur pied et qu'il soit composé de trois membres du corps professoral, trois personnes étudiantes, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et la secrétaire générale.

Le point sera mis à l'ordre du jour de la réunion du Sénat académique du 7 mars 2025.

#### 9. Prochaine réunion du BDS

La prochaine réunion aura lieu le lundi 7 avril à 15 h 30.

#### 10. Clôture

La réunion se termine à 14 h 30.

*Procès-verbal préparé par :  
Lynne Castonguay  
Secrétaire générale*